

**PROCES VERBAL**  
Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2015

L'an deux mille quinze et le mercredi dix juin à onze heures, les actionnaires de la société « NEW BODY LINE », société anonyme au capital de 3 864 000 Dinars dont le siège social est sis à l'avenue Ali BELHOUANE - Mahdia se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise sis à la Maison de l'Entreprise, Bd principal, 1053 les Berges du Lac, sur convocation parue au JORT numéro 58 du 14 mai 2015, et sur les quotidiens de la place « Echourouk » et « Le Quotidien » du 09 mai 2015.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque actionnaire présent ou représenté en entrant en séance.

L'Assemblée procède à la composition de son bureau comme suit :

- M. Karim REJEB SFAR : PRESIDENT
- M. Hafedh SBAA : 1<sup>er</sup> Scrutateur représentant la société T.S.I.
- M. Nessim REJEB : 2<sup>ème</sup> Scrutateur.

Monsieur Ridha LETAIEF de la société New Body Line est désigné comme Secrétaire.

La feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que 343 souscripteurs représentant 2 773 744 actions sont présents ou représentés soit 71,78 % du capital.

L'Assemblée réunissant ainsi le quorum est déclarée régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Monsieur le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des scrutateurs :

1. Les statuts de la société.
2. La feuille de présence à l'Assemblée.
3. Le Procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 28 avril 2015 convoquant l'Assemblée Générale Ordinaire.
4. Les annonces légales des avis de convocation à l'Assemblée publiées au JORT et dans les journaux de la place.
5. Le rapport du Conseil d'Administration relatif à l'année 2014.
6. Les rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2014.
7. Le projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire.

L'Assemblée déclare ratifier le mode et le délai de convocation de la présente Assemblée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2014.
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2014 et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014.
3. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.
4. Affectation du résultat 2014.
5. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2014.
6. Renouvellement du mandat des administrateurs.
7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.
8. Fixation du montant des jetons de présence.
9. Pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du Procès Verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur.

Par la suite, le Président souhaite la bienvenue aux présents et donne lecture du rapport du Conseil d'Administration, et passe la parole au commissaire aux comptes pour présenter ses rapports.

Après discussion et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

**1<sup>ère</sup> résolution : Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2014.**

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve ledit rapport.

*Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.*



**2<sup>ème</sup> résolution : Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2014 et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014.**

Après lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans aucune réserve, les états financiers de la société arrêtés au 31-12-2014.

*Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.*

**3<sup>ème</sup> résolution : Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales.

*Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.*

**4<sup>ème</sup> résolution : Affectation du résultat 2014**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2014 comme suit :

		Au titre de l'exercice 2014	Au titre des exercices antérieurs
Résultat de l'exercice	2 046 002.615		
Résultat reportés	0.000		
Réserves facultatives 2013 à répartir	1 186 248.000		
<b>Total bénéficiaire à répartir</b>	<b>3 232 250.615</b>	<b>2 046 002.615</b>	<b>1 186 248.000</b>
Affectation p/ Réserve Légale 5%		-102 300.131	0.000
Affectation p/ Réserves facultatives		-1 507 070.484	0.000
<b>Reste à répartir</b>		<b>436 632.000</b>	<b>1 186 248.000</b>
<b>Affectation en dividende détaillée</b>		<b>-436 632.000</b>	<b>-1 186 248.000</b>
<b>Total affectation en dividende</b>		<b>-1 622 880.000</b>	
<b>Affectation en dividende détaillée par action</b>		<b>0.113</b>	<b>0.307</b>
<b>Total Dividendes à distribuer : 0,420 DT par action soit 42% du nominal (0,307 DT non imposables et 0,113 imposables)</b>		<b>0.420</b>	
<b>Nouveau report à nouveau</b>		<b>0.000</b>	<b>0.000</b>

L'Assemblée Générale Ordinaire a aussi décidé de fixer la date de mise en paiement des dividendes au **30 juillet 2015**

*Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.*

**5<sup>ème</sup> résolution : Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2014.**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2014.

*Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.*

**6<sup>ème</sup> résolution : Renouvellement du mandat des Administrateurs**

L'Assemblée Générale Ordinaire constate et approuve la démission de la société EVOLIA CAPITAL HOLDING de son poste d'Administrateur et décide de renouveler, pour les exercices 2015, 2016 et 2017, le mandat des Administrateurs suivants :

- 1- M. Karim REJEB SFAR ;
- 2- M. Nessim REJEB ;
- 3- M. Hédi REJEB SFAR ;
- 4- Mme Hanène REJEB ;
- 5- M. Amir MECHRIA ;
- 6- M. Walid Ben RHOUMA.



Les Administrateurs, tous présents, déclarent accepter ces nominations et ne pas être dans aucune situation d'incompatibilité prévue par la loi.

Ainsi la nouvelle composition du Conseil d'Administration se présente comme suit :

- 1- M. Karim REJEB SFAR ;
- 2- M. Nessim REJEB ;
- 3- M. Hédi REJEB SFAR ;
- 4- Mme Hanène REJEB ;
- 5- M. Amir MECHRIA ;
- 6- M. Walid Ben RHOUMA.

*Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.*

**7<sup>ème</sup> résolution : Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, Monsieur Kais BOUHAJJA, pour les exercices 2015, 2016 et 2017.

*Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.*

**8<sup>ème</sup> résolution : Fixation du montant des jetons de présence**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire la rémunération annuelle, sous forme de jetons de présence à raison de 1 000 DT nets par administrateur, allouée aux différents membres du Conseil d'Administration. Cette rémunération restera valable jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

*Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.*

**9<sup>ème</sup> résolution : Pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du Procès Verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir, au Président-Directeur Général ou à son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales d'enregistrement et de publication du présent procès-verbal.

*Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent Procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

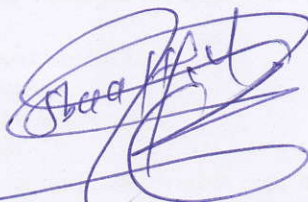
Karim REJEB SFAR



1<sup>er</sup> Scrutateur

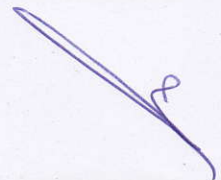
Représentant la T.S.I.

Hafedh SBAA



2<sup>ème</sup> Scrutateur

Nessim REJEB



Le Secrétaire

Ridha LETAIEF



Enregistré à la Recette des finances  
de... Hahdia .....  
Le... 17 JUN 2015 .....  
N° Quittance... Mo 29327 .....  
N° Enregistrement... 15 701978 .....  
Reçu... gratis .....  
Le Receveur



**BILAN – ACTIFS après affectation du résultat**  
(Exprimé en dinars)

Exercice clos le 31 décembre

2014

2013

**ACTIFS NON COURANTS****Actifs immobilisés**

Immobilisations incorporelles	29 184	29 184
Moins: amortissements	-26 622	-24 623
	<b>2 562</b>	<b>4 561</b>
Immobilisations corporelles	3 700 836	3 112 609
Moins: amortissements	-1 790 449	-1 541 292
	<b>1 910 387</b>	<b>1 571 317</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>1 912 949</b>	<b>1 575 878</b>
Autres actifs non courants	151 766	303 488
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>2 064 715</b>	<b>1 879 366</b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>		
Stocks	1 433 811	1 397 438
Moins: provisions	0	0
	<b>1 433 811</b>	<b>1 397 438</b>
Clients et comptes rattachés	2 382 352	1 546 321
Moins: provisions	-96 224	-96 224
	<b>2 286 128</b>	<b>1 450 097</b>
Autres actifs courants	16 450	26 746
Moins: provisions	-14 645	0
	<b>1 805</b>	<b>26 746</b>
Placements	6 117 712	5 027 278
Liquidités et équivalents de liquidités	1 703 626	2 815 876
<b>Total des actifs courants</b>	<b>11 543 082</b>	<b>10 717 435</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>13 607 797</b>	<b>12 596 801</b>

**BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS après affectation du résultat**  
(Exprimé en dinars)

Exercice clos le 31 décembre

2014

2013

**CAPITAUX PROPRES**

Capital social	3 864 000	3 864 000
Réserves	1 824 479	1 401 356
Primes d'émission	4 720 436	4 707 918
Résultat reportés	0	0
Autres capitaux propres	163 475	103 337
Avoir des actionnaires	-205 296	-2 830
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>10 367 094</b>	<b>10 073 781</b>
Résultat de l'exercice	0	0
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>10 367 094</b>	<b>10 073 781</b>

**PASSIFS**

**Passifs non courants**

Provisions pour risque & charges	0	41 452
Emprunts	0	0
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>0</b>	<b>41 452</b>

**Passifs courants**

Fournisseurs & comptes rattachés	728 077	486 433
Autres passifs courants	2 512 626	1 979 383
Concours bancaires et autres passifs financiers	0	15 752
<b>Total des passifs courants</b>	<b>3 240 703</b>	<b>2 481 568</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>3 240 703</b>	<b>2 523 020</b>

**TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS**

**13 607 797**

**12 596 801**